

# À VOS CÔTÉS

Sagim  Logis familial   
Groupe ActionLogement

Pour mieux vous loger

## DE VOUS À NOUS

Informations-Droits-Devoirs des locataires  
Sagim/Logis Familial

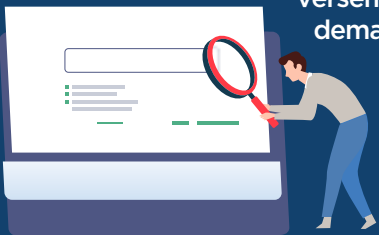
### Aides au logement : ce qui a changé en 2021



Désormais, l'aide personnalisée au Logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS) sont réévaluées chaque trimestre et sont calculées sur vos revenus des 12 derniers mois et non plus sur ceux perçus 2 ans en arrière.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> avril 2021, vos aides au logement d'avril, mai, juin 2021 seront calculées en fonction de vos revenus de mars 2020 à février 2021. Vos aides restent identiques pendant 3 mois.

Aucune démarche spécifique n'est nécessaire pour le versement de ces aides sauf sur demande spécifique de la CAF ou si vous rencontrez un changement dans votre situation. Si votre situation ne s'est pas modifiée depuis 2 ans, vos aides demeurent inchangées.



### Nouveau look pour notre personnel de proximité



Nos personnels de proximité sont mobilisés depuis le début de cette crise sanitaire pour garantir les opérations de nettoyage des parties communes et assurer la qualité de vie de nos locataires.


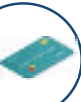

Le Logis Familial et la Sagim ont distribué des nouvelles tenues à tout notre personnel de proximité pour les encourager et renforcer notre image.

## Le paiement en ligne ou par carte bancaire

Pour rappel, depuis le 31 décembre 2020, nous n'acceptons plus les règlements en espèces. Vous pouvez régler votre loyer par virement, par prélèvement automatique SEPA, par chèque bancaire ou postal, par internet ou par carte bancaire.

Depuis février 2021, la sécurité a été renforcée lorsque vous réglez par carte bancaire avec le système Sécuri'Pass.

### CONCRÈTEMENT, ÇA CHANGE QUOI POUR VOUS ?

-  Je me connecte sur mon espace client de notre site internet ou j'appelle notre chargée d'accueil avec mes coordonnées bancaires.  
Ne pas oublier de se munir de son portable.
-  Je saisis sur notre site ou transmets à la chargée d'accueil mes coordonnées bancaires.
-  Afin de finaliser mon paiement, j'active le code Sécuri'Pass. 2 possibilités :
  - > J'ai activé le service Sécuri'Pass sur l'application de ma banque : je reçois une notification sur mon smartphone et je valide le code.
  - > Je n'ai pas activé le service Sécuri'Pass : je reçois un sms à usage unique sur mon smartphone que je saisis sur le site ou que je transmets à la chargée d'accueil.



Vous vous demandez comment créer votre espace locataire ou payer en ligne ?

On vous explique tout en vidéo sur notre site

## PRÈS DE CHEZ VOUS

Quoi de neuf dans notre organisme

### Alençon : Jardin Partagé

Les beaux jours arrivent bientôt et avec eux la reprise du jardinage. A cet occasion, l'épicerie sociale à Alençon a mis en place un jardin partagé pour tous les jardiniers en herbe, confirmés ou non. Une animation est faite **tous les jeudis matin de 10h00 à 11h30** avec un encadrant.



Le jeudi :  
De 10h00  
à 11h30



12 Rue Louis Blériot  
Alençon



Epicerie Sociale  
02 33 29 60 56



### VENDREDI 28 MAI 2021

Si vous souhaitez organiser une rencontre dans votre immeuble, contactez le service communication.

02 33 82 34 01



## PROCHE DE VOUS

Conseiller Social et Budgétaire

DES DIFFICULTÉS DANS VOTRE QUOTIDIEN



Un service à votre portée :  
Rencontrez un conseiller social

Nous nous engageons au quotidien pour l'accompagnement social de nos locataires. Vous rencontrez des difficultés ponctuelles dans votre budget ? Vous n'avez pas anticipé une régularisation de vos charges ? Vous avez un retard de loyer ? Vous rencontrez des difficultés administratives ?

**NE LAISSEZ PAS VOTRE DETTE LOCATIVE S'AGGRAVER, AYEZ LE BON RÉFLEXE !**

Contactez-nous pour obtenir un rendez-vous en agence ou à votre domicile avec notre conseiller social. Nous trouverons ensemble une solution à votre dette locative en fonction de votre situation.

### COMMENT LES CONTACTER ?

Argentan - Flers - Lisieux | Alençon - Mortagne

Muriel Marie

02 33 67 09 39

06 70 74 46 71

m.marie@sagim.net

Damien Bazoge

02 33 82 34 00

06 37 52 49 95

d.bazoge@logis-familial.fr

## PRÈS DE CHEZ VOUS

Quoi de neuf dans notre organisme

LE SAVIEZ-VOUS ?

### Permanence Flers

#### Nouveauté 2021

Une permanence pour les locataires est mise en place à Flers.



### Julien GAUQUELIN (Gardien)



17 Allée des Pierres  
Précieuses - Appt 1  
Flers



02 33 65 33 47  
(Agence)

#### Horaires de permanence :

le mercredi de 16<sup>H</sup>00 à 17<sup>H</sup>00

le vendredi de 11<sup>H</sup>00 à 12<sup>H</sup>00

### Travaux d'ascenseur

Rue de Vicques - Alençon

La société OTIS va procéder au remplacement de votre ascenseur.

Les travaux sont programmés du 1<sup>er</sup> mars au 7 mai 2021.



### POUR VOTRE CONFORT, NOUS VOUS PROPOSONS :

> De prendre rendez-vous auprès de votre agence pour un service de Portage de vos courses ou colis **au 06 40 66 45 91.**

Cette prise de rendez-vous doit être faite au moins **24 heures à l'avance** pour un portage entre 14 h et 16 h le mardi et le vendredi.

> 2 portages par semaine pour tous les locataires

Les associations de représentants de locataires :

8 place poulet malassis - 61 000 ALENÇON  
 02 33 26 14 52 - Mme PAROISSE



43 route d'Urou - 61 200 ARGENTAN / 02 33 36 53 62  
Permanence les mercredis : 14H-17H - M. POSTAIRE



Maison Vie Associative -  
25 Rue Demée 61 000 ALENÇON  
 06 47 47 32 87 - Mme MÉZIERE